

Consequences d'un renoncement à une succession

Par **DouBigoud!**, le 11/02/2019 à 16:48

Bonjour,

Mes neveux ont renoncé à la succession de leur père (mon frère). Le TGI a constaté la vacance de la succession.

Quels sont les droits de mes neveux sur la succession de mes parents (leurs grands parents) ?

Merci de votre réponse

les conditions générales d'utilisation du site indiquent que les messages doivent comporter des formules de politesse !!

Par **youris**, le 12/02/2019 à 16:29

bonjour,

vos neveux n'ont renoncé qu'à la succession de leur père et non à celle de leurs grands parents paternels selon l'article 754 du code civil.

salutations